



“Association Emmaüs-Diaconesses”

Bethlehem

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes



Livret d'accueil



“Les Diaconesses de Strasbourg”



Sommaire

pages 1 à 7: L'Association Emmaüs-Diaconesses

Bienvenue aux nouveaux résidents	p.1
Présentation de l'Association	p.2
Les valeurs de l'Association	p.4
Des engagements forts	p.6

pages 8 à 18 : L'EHPAD Bethlehem

- Un site... Une histoire p.8
- Confort et bien-être :
un petit « chez-soi » dans un
grand « chez-nous » p.10
- Santé et plaisir : des repas variés
en toute saison p.12
- Animations : loisirs et partage p.14
- Aumônerie : respect des pratiques
et des convictions p.15
- Les soins au quotidien p.16
- Vie pratique : des services pour tous p.18

EHPAD BETHLEHEM



À votre écoute : une réflexion
de tous les instants p.19

Conclusion :
au service de la personne p.20

Annexes

Fiches
d'information



Bienvenue

aux nouveaux résidents



Madame, Monsieur,
Chère résidente, cher résident,

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la plus cordiale bienvenue dans cette Maison du Pôle Seniors du groupe «Les Diaconesses de Strasbourg». Notre projet repose sur le bien-être du résident, le travail d'équipe et l'entraide. Notre priorité est de vous accueillir et de vous accompagner de façon personnalisée et avec bienveillance, dans le respect de votre histoire, de votre personnalité et de votre place d'aîné(e).

L'ensemble des personnels (soignants, hôteliers, administratifs, animateurs, aumôniers, bénévoles, prestataires...) est engagé au quotidien pour vous accompagner le mieux possible dans «votre petit chez-soi, dans un grand chez-nous».

Vous trouverez dans ce livret toutes les informations utiles à la découverte de notre fonctionnement et nos équipes restent à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations. N'hésitez pas à faire appel à elles !
En vous souhaitant un séjour aussi agréable que possible.

Jean-Claude GRAEFF

Président de l'Association Emmaüs-Diaconesses
Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg

Présentation d

L'Association Emmaüs-Diaconesses, Pôle Seniors du groupe « Les Diaconesses de Strasbourg », a été créée en 1998. Elle est une émanation de l'Établissement des Diaconesses, œuvre protestante privée à but non lucratif fondée en 1842 par le pasteur François Haerter et la Communauté des Sœurs Diaconesses.

Cette institution a vocation de servir les prochains les plus démunis, autrement dit d'accueillir et d'accompagner de façon personnalisée et avec bienveillance la personne âgée, en tenant compte de son histoire, de sa personnalité, de sa place d'ainé(e), de sa famille et de son environnement.

L'Association Emmaüs-Diaconesses est membre fondateur de l'Alliance Saint-Thomas Seniors, association privée à but non lucratif regroupant actuellement 24 EHPAD en Alsace, soit 2 000 lits et places et 1 300 salariés, et représentant 25 % des structures alsaciennes d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à but non lucratif.

L'Association Emmaüs-Diaconesses dispose d'une direction générale (siège) regroupant les services administratifs dont les locaux se situent au rez-de-chaussée de la Résidence Foyer-Logement mitoyenne de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes Emmaüs-Diaconesses Koenigshoffen.

Téléphone 03 90 20 44 88
Courriel siege.emdiac@diaconesses.fr
Site internet www.diaconesses.fr

1962

EHPAD EK

Ouverture de l'EHPAD Emmaüs-Diaconesses Koenigshoffen, baptisé « Emmaüs » en référence au chapitre 24 de l'Évangile de Luc : « Seigneur reste avec nous... »

1977

Résidence Foyer-Logement

Ouverture de la Résidence, attenante à l'EHPAD EK



1994

EHPAD ECV

Création de l'EHPAD Emmaüs-Diaconesses Centre-Ville



1998

Association Emmaüs-Diaconesses

Création de l'Association « Emmaüs-Diaconesses », Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg

2008

EHPAD Siloë

Ouverture de l'EHPAD Siloë à Ostwald



2009

ASTS

Création de l'Alliance Saint-Thomas Seniors



e l'Association



“Association Emmaüs-Diaconesses”



Espace-mémoire
EHPAD Emmaüs-Diaconesses Koenigshoffen

2011

Mise en place
des Astreintes
« Infirmier de
Nuit »



2013

Obtention
du Trophée
National du
Développement
Durable



2015

EHPAD Siloë
Ouverture de la
Pharmacie à Usage
Intérieur (PUI) au
sein de l'EHPAD

EHPAD
Les Quatre Vents
Signature d'un
mandat de gestion

2017

EHPAD
Les Quatre Vents
Intégration de l'EHPAD
à l'Association
Emmaüs-Diaconesses

EHPAD Bethlehem
Signature d'un
mandat de gestion

Démarriage de
la télémedecine

2018

Mise en œuvre
du projet
« Qualité de vie
au travail »



2019

EHPAD Bethlehem
Intégration de
l'EHPAD
à l'Association
Emmaüs-Diaconesses



Les valeurs de

L'Association Emmaüs-Diaconesses est au service de la personne dans une diaconie par la parole et le geste. Disponibilité, attention et serviabilité s'inscrivent au cœur de son action. Elle privilégie les relations humaines et veille à adopter une attitude proche et conviviale qui favorise la confiance mutuelle.

L'Association Emmaüs-Diaconesses est particulièrement sensible aux attentes, besoins et désirs de la personne accueillie et s'engage à respecter son intimité et ses convictions.

Elle aménage au fil des jours les conditions de son bien-être afin de lui garantir une qualité de vie optimale.

Le projet institutionnel repose sur le bien-être du résident, le travail d'équipe et l'entraide afin d'œuvrer pour **«un petit chez-soi dans un grand chez-nous»**.

Respect de la personne

L'accueil et le séjour dans l'établissement s'inscrivent dans le respect des principes et valeurs définis par la Charte de la personne âgée dépendante de la Fédération Nationale de Gérontologie qui répond

à l'arrêté du 8 septembre 2003 relatif à la Charte des droits et libertés de la personne accueillie.

L'article L.1111-6 du Code de la Santé Publique dispose que :

«Toute personne majeure peut désigner une personne de confiance, qui peut être un parent, un proche ou le médecin traitant, et qui sera consultée au cas où elle-même serait hors d'état d'exprimer sa volonté ou de recevoir l'information nécessaire à cette fin».

Cette désignation est faite par écrit, jointe au contrat de séjour. Elle est révoquée à tout moment.

Si le résident le souhaite, la personne de confiance l'accompagne dans ses démarches et assiste aux entretiens médicaux afin de l'aider dans ses décisions.

l'Association



Accompagnement et soins
dans tous les gestes du quotidien

Des engage

Développement durable

L'Association Emmaüs-Diaconesses est fortement investie dans des projets environnementaux ayant pour vocation de contribuer au développement durable.



Pour mener à bien cette tâche, elle a constitué un comité de pilotage « Développement Durable », composé de résidents, de locataires du Foyer-Logement mitoyen à l'EHPAD Emmaüs-Diaconesses Koenigshoffen, de salariés des cinq établissements de l'association, d'administrateurs, ainsi que d'un écoconseiller, chargé de mission « développement durable » auprès de l'Association Emmaüs-Diaconesses.

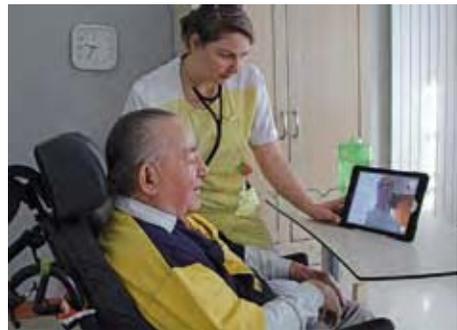
Diverses actions, telles que la mise en place d'un compost dans deux EHPAD de l'association, la fin de l'utilisation de bouteilles en plastique, remplacées par des fontaines à eau, plate et gazeuse, dans tous les établissements, l'installation de poules au sein d'un EHPAD... ont ainsi été réalisées. Une « Lettre Verte des EHPAD » est rédigée mensuellement, traitant de divers sujets environnementaux.

L'Association Emmaüs-Diaconesses est également membre du réseau « Responsabilité Sociétale des Entreprises » (RSE) de l'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP).

Télémédecine

L'Association Emmaüs-Diaconesses a mis en place au sein de ses établissements des consultations médicales auprès de médecins généralistes et spécialistes (dermatologue, cardiologue, psychiatre...).

Ces consultations se déroulent au chevet du résident au moyen d'une tablette numérique, ce qui évite des déplacements souvent épuisants et perturbants pour les personnes âgées et assure une continuité des soins optimale.



Par ailleurs, depuis 2019, les EHPAD Emmaüs-Diaconesses Koenigshoffen et Les Quatre Vents accueillent, dans le cadre d'une expérimentation nationale, la mise en place d'une offre de soins innovante : **la Polyclinique Mobile de Télémédecine**. Cette dernière répond au besoin d'un suivi

ments forts

médical régulier, notamment pour les patients atteints de maladies chroniques. Elle offre une prise en charge médicale «de bout en bout» : depuis les infirmières, spécialement formées par le prestataire de service pour intervenir au chevet des personnes âgées au sein même de l'établissement, jusqu'aux médecins spécialistes pour téléconsulter.

Bien-être des salariés au travail

L'Association Emmaüs-Diaconesses est empreinte de valeurs humaines fortes et porte de ce fait une attention toute particulière à ses collaborateurs par son engagement en matière de Qualité de Vie au Travail (QVT), et ceci à travers la mise en place régulière d'ateliers bien-être relatifs à des thématiques variées (yoga, massage, nutrition...) durant le temps de travail.

Les salariés des cinq EHPAD ont également la possibilité de profiter d'un moment de détente en s'installant confortablement dans un fauteuil de massage, avant ou après leur journée de travail ou durant leur temps de pause.

L'Association Emmaüs-Diaconesses est particulièrement engagée dans des projets et partenariats qui ont pour objectif d'améliorer les conditions de travail et de prévenir les troubles musculo-squelettiques (demande de financement de matériel, intervention de professionnels...).

Astreintes

« Infirmier de Nuit »



L'astreinte « Infirmier de Nuit » permet une continuité de la prise en soin la nuit. L'équipe d'astreinte est composée d'infirmiers volontaires des EHPAD de l'association qui conseillent les équipes de nuit et interviennent sur site, si besoin, afin d'éviter toute hospitalisation qui ne serait pas nécessaire.



Bien-être des acteurs au quotidien

Un site

Établissement d'Hébergement pour

Implanté dans un quartier commerçant du « vieux » Cronembourg, l'EHPAD Bethlehem a été créé en 1888 par le pasteur Wilhelm Horning. Il est composé de trois entités : un EHPAD, un Accueil Temporaire « Clair Séjour » et une Résidence Autonomie. Depuis décembre 2017, l'établissement est géré par l'Association Emmaüs-Diaconesses au sein de laquelle il a été intégré le 1^{er} juillet 2019. Un projet de restructuration immobilière de l'EHPAD est en cours.

Situation

L'établissement se situe à dix minutes du centre de Strasbourg. Il est aisément accessible en tram (ligne A ou ligne D).

Capacité d'accueil

- 121 lits, dont 13 en Unité de Vie Protégée réservés à l'accueil de personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés,
- 18 lits en accueil temporaire (« Clair Séjour »),
- 55 studios réservés à la location (Résidence Autonomie).

Agrément

L'établissement peut ainsi accueillir :

- des personnes seules d'au moins 60 ans,
- des personnes de moins de 60 ans, uniquement par dérogation et à titre exceptionnel,
- des personnes des deux sexes,
- à titre permanent,
- dont les besoins d'aide et de soins sont compatibles avec les moyens d'intervention dont il dispose.

L'établissement est habilité à accueillir des bénéficiaires de l'aide sociale et répond aux normes pour l'attribution de l'allocation au logement à caractère social (ALS). Il est conventionné au titre de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA).

Une histoire

Personnes Âgées Dépendantes Bethlehem

1888
Création de l'Association
Maison Bethlehem par le
pasteur Wilhelm Horning

1983
Construction de la Résidence
Autonomie



2002
Création de l'accueil
temporaire « Clair Séjour »

2003
Fin des travaux
d'humanisation



4 décembre 2017

Mandat de gestion signé
avec l'Association
Emmaüs-Diaconesses

2018
Ouverture d'un Pôle
d'Activités et de Soins Adaptés
(PASA) ▶

2019
Installation d'un poulailler au
sein de l'EHPAD



1^{er} juillet 2019
Intégration de l'Association
Maison Bethlehem à
l'Association Emmaüs-
Diaconesses

2020
Études relatives au projet de
restructuration immobilière de
l'EHPAD Bethlehem



Confort et

« Un petit chez-soi dans

« Un petit chez-soi dans un grand chez-nous », c'est la devise de tous les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de l'association. Garantir les soins et l'accompagnement tout en respectant la vie privée et l'intimité de la personne accueillie afin de rendre son séjour le plus agréable et le plus apaisant possible, tel est le projet fondamental qui a été mis en place au sein de l'EHPAD.



La personne accueillie aménage son espace de vie selon ses goûts et ses envies



bien-être

un grand chez-nous »

Votre logement

Meublé par l'établissement (lit médicalisé, table de chevet, armoire...), vous pouvez néanmoins l'aménager à votre guise en y apportant des meubles adaptés à l'environnement, ainsi que des objets de décoration, dans le respect de l'accessibilité et de l'ergonomie.

Tous les logements sont équipés d'une salle d'eau (douche, WC, lavabo). Chacun dispose également d'une ligne téléphonique personnelle et d'un branchement télé.

Le ménage est assuré par l'équipe d'agents des services logistiques.

Des lieux de vie

À chaque niveau, un salon est aménagé de façon fonctionnelle afin de faciliter les accès, les lieux étant conçus pour favoriser la convivialité et apporter une ambiance chaleureuse.



Au sein de la cuisine centrale, le prestataire de service réalise des repas dont les recettes s'inspirent des saisons et des traditions régionales. Les menus sont élaborés avec l'aide de la diététicienne du prestataire de service.

Une alimentation variée, des produits locaux

Il veille à l'équilibre des plats proposés tout en variant les menus pour plus de plaisir et de bien-être au quotidien. L'établissement a obtenu l'écocertification de niveau 1 (utilisation de 10% de produits bio avec un objectif de 20%, soutien aux producteurs locaux et lutte contre le gaspillage alimentaire).

Préserver la convivialité et le bien-être

Le petit-déjeuner et la collation sont servis dans votre logement. Les repas (déjeuner, dîner) sont pris en salle à manger sauf si l'état de santé du résident ne le permet pas.

Les régimes alimentaires prescrits par ordonnance sont pris en compte.



et plaisir

en toute saison

Partager un repas en famille ou entre amis

Le résident peut déjeuner avec les personnes de son choix à midi et le soir, tous les jours de la semaine. Il suffit pour cela de prévenir le personnel de l'accueil la veille.

Des animations culinaires, des buffets de saison

Au fil des saisons, les résidents peuvent profiter d'un buffet de printemps, d'automne, de barbecues ainsi que de tartes flambées au courant de l'été, différentes animations culinaires étant également proposées tout au long de l'année.



Animations

Loisirs et partage

Des activités ont lieu régulièrement au sein de l'établissement (concerts, chants et musique, atelier mémoire, gymnastique sur chaise, bricolage, rencontres intergénérationnelles...).

Celles-ci sont organisées par une équipe d'animation, secondée par des bénévoles présents dans l'établissement plusieurs fois par semaine afin d'accompagner les personnes isolées et de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite vers les lieux d'animation.

L'environnement immédiat offre l'occasion d'échanges intergénérationnels organisés, en particulier, avec le périscolaire des écoles maternelles et primaires de Cronembourg, ainsi qu'avec la crèche Balthazar de HautePierre.

Le plaisir d'être ensemble fournit de nombreuses occasions de fêtes et de rencontres tout au long de l'année. Le programme hebdomadaire des animations est affiché dans l'établissement à chaque étage.

Suivant le type d'animation, des reportages photo peuvent être réalisés pendant la manifestation pour diffusion, en interne, sur les panneaux d'affichage de la structure ou sur le site internet des Diaconesses de Strasbourg. Conformément à la loi *Informatique et Libertés* et l'article 9 du code civil, toute personne concernée peut s'opposer à la diffusion et à l'utilisation de son image.



(de gauche à droite)

Jeux de société

- Partie de pétanque dans le parc

- Collecte des œufs

Aumônerie

Respect des pratiques et des convictions

Les conditions de la pratique religieuse, y compris la visite de représentants de différentes confessions, sont facilitées auprès des résidents qui en font la demande.

Les personnels et les bénéficiaires de ces aménagements s'obligent à un respect mutuel des croyances, des convictions et opinions.

Des cultes, des messes et des temps de prière sont organisés régulièrement au sein de l'établissement. Les jours et les heures de ces rencontres sont indiqués dans les programmes hebdomadaires d'animation.

De plus, un pasteur est présent au sein de l'EHPAD plusieurs jours par

semaine et se met à l'écoute des résidents ou des familles sur simple demande.

* Coordonnées des aumôniers disponibles à l'accueil



La chapelle de Bethlehem



Les soins au

Le personnel soignant de l'établissement

L'établissement dispose d'un médecin gériatre salarié à mi-temps, celui-ci étant également le médecin coordonnateur de la structure. Il peut être contacté par tout résident ou sa famille, en prenant rendez-vous auprès de l'accueil.

Les soins infirmiers sont, sauf cas particulier, assurés par le personnel soignant de l'établissement et la gestion des médicaments par les infirmières.

Les mesures médicales et thérapeutiques adoptées par les instances compétentes figurent au dossier médical du résident.

La permanence des soins est assurée la nuit par une équipe pluridisciplinaire. Une astreinte « infirmier de nuit » permet une continuité de la prise en soin infirmier.

Pôle d'Activités et de Soins Adaptés

En janvier 2018, le Conseil Départemental du Bas-Rhin et l'Agence Régionale de Santé d'Alsace ont conjointement autorisé l'ouverture d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de quatorze places.

Cette unité est composée d'une équipe pluridisciplinaire : deux assistants de soins en gérontologie (ASG), un psychologue, un ergothérapeute et un médecin coordonnateur.

Chaque résident entrant au PASA fait l'objet d'un projet de vie et d'un projet de soins individualisés, tous deux évalués régulièrement en équipe pluridisciplinaire. La formalisation et le suivi sont assurés dans le cadre d'un dossier de soins informatisé.

Des activités collectives ou individuelles – activités physiques, atelier mémoire, atelier d'expression, atelier culinaire et autres – sont proposées au quotidien, selon un calendrier hebdomadaire établi.



(de gauche à droite)

Séance de kinésithérapie

•

Atelier créatif au PASA

quotidien

Projet d'Accompagnement Personnalisé

La personnalisation de l'accompagnement est l'un des objectifs de la Loi de 2002 rénovant l'Action Sociale et Médico-Sociale du Code de la Santé Publique. De ce fait, la mise en place du Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) du résident est primordiale.

Ce dernier regroupe l'ensemble du projet de vie et de soin du résident. Il permet de personnaliser l'accompagnement au quotidien dans différentes dimensions, telles que l'autonomie, le rapport à soi, le rapport aux autres et les activités. Il prend en compte les besoins et les attentes du résident, ses capacités physiques et cognitives, tout en respectant ses habitudes et ses préférences.

Il permet de proposer un plan d'accompagnement adapté aux besoins réels du moment. Il est réévalué

une fois par an, et plus fréquemment si nécessaire. Il s'élabore avec le résident, dans la mesure du possible, sa famille et l'équipe pluridisciplinaire.

Directives anticipées

La personne prise en charge peut, si elle le souhaite, faire une déclaration écrite, appelée « directives anticipées » au sens de l'article L.1111-4 et L.1111-11 à L.1111-13 du Code de la Santé Publique, afin de préciser ses souhaits quant à sa fin de vie, prévoyant ainsi l'hypothèse où elle ne serait pas, à ce moment-là, en capacité d'exprimer sa volonté. Le résident peut conserver lui-même ses directives ou les confier à toute personne de son choix (personne de confiance).

Plan Bleu

L'EHPAD a rédigé un Plan Bleu détaillant les modalités d'organisation en cas de crise sanitaire ou climatique et a passé dans ce cadre une convention avec un établissement de santé.



Un accompagnement personnalisé
qui prend en compte toutes les
dimensions de la personne

Vie pratique

Des services pour tous

Linge



Le linge domestique (draps, taies, oreillers, couvertures) est fourni par l'établissement; son entretien est pris en charge par celui-ci.

Le linge personnel doit obligatoirement être identifié au cours des quinze premiers jours du séjour (étiquettes cousues avec les nom et prénom, facilement repérables); il sera lavé et repassé exclusivement par la blanchisserie de l'établissement. Les frais d'entretien du linge sont inclus dans les frais de séjour.

L'établissement est en mesure de fournir des noms tissés contre un forfait de 50 €. Cette prestation couvre le marquage de tout le linge du résident, et ceci durant toute la durée de son séjour. Le linge personnel très fragile (Damart, lainage...) doit, par mesure de précaution, être évité et, le cas échéant, ne sera pas entretenu par l'établissement.

Courrier

Le courrier vous est distribué le matin à partir de 10 heures.

Accueil

L'accueil se tient à la disposition des résidents et des familles tous les jours de la semaine pour toute question pratique.



Bien-être

Un salon de coiffure est accessible sur place, la coiffeuse étant présente un jour par semaine. Plusieurs podologues interviennent au sein de l'établissement sur simple rendez-vous.

Ces différentes prestations ne donnent pas lieu à une facturation par l'établissement et sont à régler directement au prestataire.



À votre écoute

Une réflexion de tous les instants

L'établissement s'inscrit depuis 2002 dans une démarche qualité validée tous les 5 ans par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), anciennement Conseil Départemental du Bas-Rhin, et l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

Une attention au quotidien

Cette démarche a pour objet d'améliorer la prise en charge globale de la personne accueillie et d'organiser un travail le mieux adapté possible aux attentes de chacun. De ce fait, l'ensemble du personnel est attentif à toutes les remarques en matière de qualité susceptibles de rendre le séjour des résidents plus agréable au quotidien. Le responsable de site assure le lien entre le résident, la famille, les équipes et l'administration afin de veiller au bien-être des personnes âgées accueillies.

Protection des données

Les données concernant la personne font l'objet d'un traitement automatisé dans les conditions fixées par la loi du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Les données médicales sont transmises au médecin coordonnateur de l'établissement et sont protégées par le secret médical. Les données autres sont protégées par le secret professionnel auquel est soumis l'ensemble du personnel.

La communication des documents et données s'effectue également dans le respect des lois et règlements en vigueur. La personne accueillie (ou son représentant) a le droit de s'opposer, pour des raisons légitimes, au recueil et au traitement de données nominatives la concernant, dans les conditions de l'article 26 de la loi précitée.

Le Conseil de la Vie Sociale

Les membres du Conseil de la Vie Sociale, élus par les résidents et les familles pour une durée de trois ans, donnent leur avis et peuvent apporter des propositions sur des questions liées au fonctionnement de l'établissement lors des réunions organisées à cet effet.

Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

Un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), d'une durée de cinq ans, a été signé au 1^{er} janvier 2021 avec l'Agence Régionale de Santé Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace pour l'ensemble des EHPAD de l'association.

Au service de la personne

Animer, donner la vie, à chaque instant, simplement.

Accorder de l'importance aux mots, mais aussi aux regards, aux sourires, sources de partage, de joie et d'espoir.

Être attentif aux besoins et désirs de chacun, en privilégiant proximité et convivialité.

Permettre à tous de vivre un temps serein fondé sur la confiance mutuelle et le respect.

Toutes ces valeurs sont le gage de notre exigence quotidienne en matière de qualité afin de mener à bien notre mission première au sein de nos établissements :

être au service de la personne, en lien constant avec ses proches et l'ensemble des intervenants.

Stéphane BUZON

Directeur général
de l'Association Emmaüs-Diaconesses
Pôle Seniors des Diaconesses de Strasbourg



Pour nous contacter

15 route d'Oberhausbergen
67200 Strasbourg
Tél. 03 88 27 01 71 – Fax 03 88 27 98 77
Courriel : bethlehem@diaconesses.fr
Site internet : www.diaconesses.fr
Consulter également le site :
www.alliance-st-thomas-seniors.fr

Pour nous rejoindre

En voiture

L'EHPAD se situe à dix minutes du centre de Strasbourg. Depuis la gare, se diriger vers la place des Halles; une fois à sa hauteur, tourner à gauche en direction du quartier Cronenbourg. Suivre la route d'Oberhausbergen. À quelques pas après la bifurcation de la ligne de tram en direction de Koenigshoffen et Lingolsheim, l'établissement se situe sur la gauche.



En tram

Depuis la gare de Strasbourg, prendre le tram ligne A (direction « Parc des Sports ») ou D (direction « Poteries ») et descendre à l'arrêt « Saint-Florent ». L'EHPAD Bethlehem se trouve à cinq minutes de marche.

